



**Katrin JADIN**  
**Députée fédérale**  
**Conseillère communale d'Eupen**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La réclamation italienne d'un plan d'immigration**

*Bruxelles, le 10 décembre 2014 -*

**Madame la Députée Katrin JADIN a eu l'occasion d'interroger le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration en commission à la Chambre ce mardi matin. La Députée voulait revenir sur les problèmes liés à l'afflux massif d'immigrés notamment sur les côtes italiennes et l'appel à l'aide des autorités transalpines.**

Effectivement, d'après le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR), 75.000 migrants ont posé le pied en Italie, en Grèce, en Espagne et à Malte sur la première partie de 2014 soit une augmentation incroyable de plus de 25% que sur l'ensemble de l'année 2013 et trois fois plus qu'en 2012. Le Secrétaire d'Etat confirmait d'ailleurs les chiffres, les immigrés sont principalement des Syriens ainsi que de nombreux Erythréens et Afghans, plus alarmant encore le nombre d'enfants et de femmes est en augmentation. Le principal point de départ de cette population est l'Egypte et pour 50% d'entre elle, la destination est l'Italie d'où la détresse des autorités de ce pays.

Les autorités italiennes ont notamment réagi en lançant en octobre 2013 l'opération « Mare Nostrum » au large des côtes libyennes avec pour objectif principal de renforcer la surveillance maritime et d'éviter d'autres drames humains. Cette opération s'est achevée en octobre 2014 laissant place entre temps à une opération Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) appelée « TRITON » qui sera en activité dans les eaux territoriales de l'Italie et de Malte. La Belgique prendra d'ailleurs part à celle-ci en mettant à disposition un officier (dés 2015) dont la tâche consistera notamment à soutenir l'enquête sur les réseaux de contrebande source du problème.

En outre, suite aux différentes tragédies que nous avons connues, il faut rappeler également qu'une « Task force pour la Méditerranée » (TFM) a été mise en place. La Belgique y participe concrètement et nous pensons que la TFM doit trouver impérativement une solution globale et à long terme. Notre action doit se porter aussi bien sur le contrôle des frontières que sur la prévention à l'immigration illégale et ses dangers et à la lutte contre le crime organisé lié à la traite et au trafic des êtres humains.

*« Mes questions n'avaient pas pour but de stigmatiser un sujet parfois aussi explosif que celui de l'immigration » déclare la Députée à la sortie de la commission « mais il était important de revenir sur ce problème fondamental surtout à la vue des chiffres qui nous proviennent du Haut-Commissariat. Il s'agit d'une problématique européenne, notre pays ne peut rester au balcon et je suis satisfaite de voir que le Gouvernement Michel va s'engager concrètement avec nos partenaires européens. Je pense sincèrement que la Chambre devra suivre de près cette opération le but premier étant de mettre un terme aux drames humains que nous avons connus au large de l'Europe. C'est notre responsabilité d'Etat mais également de citoyen du monde » conclut Katrin JADIN.*

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

**GSM : 0478 333 417 | Courriel : [kattrin@jadin.be](mailto:kattrin@jadin.be)**

**Attaché de presse : Maxime Degey [maxime.degey@jadin.be](mailto:maxime.degey@jadin.be) 0499/ 247 576**